

Bonjour à toutes et à tous,

J'interviens au nom du syndicat Mouvements et Associations d'Ile-de-France.

Notre syndicat regroupe des salariés du secteur associatif, c'est-à-dire des professionnels investis dans des projets collectifs visant à faire évoluer les pratiques et les structures sociales. Ils interviennent notamment dans le domaine de la solidarité, de l'action humanitaire, du renforcement du lien social, de l'accès au droit (...) souvent au plus près de publics précaires ou vulnérables. Nos adhérents sont donc particulièrement au fait de tout ce qui a contribué, dans les politiques néolibérales menées depuis plus de vingt ans, à accroître les inégalités et l'exclusion. Notre secteur se caractérise par la faiblesse des garanties conventionnelles et l'absence de reconnaissance professionnelle, ainsi que par la médiocrité des rémunérations. C'est aussi un secteur où les employeurs, qui se targuent volontiers de valeurs généreuses, peinent à assurer pleinement leurs responsabilités d'employeur.

Par ailleurs, l'activité des entreprises associatives apparaît particulièrement sensible aux inflexions des politiques publiques, elle est confrontée aux baisses de financement, aux évolutions institutionnelles ou législatives, au désengagement général de l'État, au démantèlement des services publics et à la tyrannie des logiques de marché dans toutes les dimensions de la vie sociale.

Les 4 dernières années ont été marquées par un affaiblissement considérable des IRP et donc de notre capacité à défendre concrètement les droits des salariés.

Quatre ans d'une législature qui a entériné de nombreux reculs : recul sur l'assurance-chômage, remise en cause du paritarisme, et plus globalement marginalisation des corps intermédiaires.

Nous subissons aussi un discours idéologique sur la mise en cause de notre protection sociale, à travers notamment la stigmatisation des cotisations : il s'agit de fragiliser notre modèle, à coup de

primes désocialisées sous prétexte d'augmenter le pouvoir d'achat. Cela exige souvent de nous un effort supplémentaire de pédagogie vis-à-vis des salariés.

Nous sommes bien confrontés à une attaque en règle contre les fondements et la pérennité du modèle social.

Face à cette offensive réactionnaire, les prises de position au niveau national nous ont parfois semblé timorées.

La myopie – voire la complaisance – par exemple vis-à-vis de la loi El Khomri et des ordonnances Macron n'a clairement pas permis à la CFDT d'être à la hauteur des enjeux.

Combien de temps faut-il jouer le jeu du dialogue social avec un gouvernement et un patronat, dont ce n'est clairement pas la culture et qui ne songe qu'à le dévoyer ? Est-il judicieux de se rendre en négociation lorsque l'on refuse le principe-même de ce qui est proposé ? Comment négocier quand un vrai rapport de force n'est pas construit ? A-t-on assez pris la mesure de toutes les possibilités désormais offertes aux entreprises de contourner les syndicats ?

Au-delà, les perspectives de dégradation de notre protection sociale et de nos conditions de travail s'annoncent particulièrement sombres.

En ce qui concerne la très possible réforme des retraites, il nous semble important que la CFDT ait une parole forte et sans ambiguïté. Le principal enjeu est le partage de la richesse. Il s'agit moins d'un débat technique et paramétrique que d'un choix de société. Nous l'avons tous constaté à l'occasion de la pandémie : lorsque l'on arrête une priorité, l'argent, on le trouve. On l'avait déjà trouvé en 2008, pour effectuer le sauvetage de la spéculation financière.

Il faut changer de paradigme.

La rémunération du travail doit primer celle du capital, et le salarié sur l'actionnaire.

Il ne suffit pas de décréter en congrès un taux de développement pour assoir notre crédibilité au quotidien. Cela se construit au plus près du vécu des sections et il serait bon que cette évidence soit mieux prise en compte dans les positions nationales.

En effet, l'expérience du terrain n'est pas suffisamment prise en compte dans les analyses confédérales, au profit d'une lecture souvent trop abstraite et théorique. Est-ce un problème de confiance avec l'expertise élaborée au quotidien par nos militants et nos syndicats ?

Les syndicats ont de plus en plus de mal à assurer leurs missions alors qu'ils sont la cheville ouvrière de l'organisation et la cellule de base de notre organisation confédérée. Le droit syndical s'est fortement contracté. Le fonctionnement des équipes militantes est mis à mal. Il faut renforcer les moyens propres de nos syndicats.

Pour que de nouveaux salariés nous rejoignent il faut que la CFDT soit attractive, c'est-à-dire qu'elle ait une identité claire et que sa voix porte.

C'est pourquoi nous avons proposé un amendement afin que l'avant-projet de résolution remette à l'ordre du jour notre ambition quant à une nouvelle étape dans la réduction du temps de travail. Cette revendication a longtemps été identitaire au sein de la CFDT, et nous regrettons qu'elle ait été désormais remise au magasin des accessoires. Or, il nous semble indispensable d'être à nouveau offensifs en portant des propositions dans lesquelles beaucoup de salariés pourront se reconnaître.

Nous ne donnerons donc pas un entier quitus au rapport d'activité.

Nous appelons de nombreux syndicats à faire passer le même message.

Je vous remercie de votre écoute